fr

Press release | 09.09.2011

Protection de l'Ours des Pyrénées et directive Habitats

l'Etat français dans l'œil de mire du Parlement européen

Ce jeudi 8 septembre 2011, la Commission des Pétitions du Parlement européen a auditionné les représentants de plusieurs associations* qui reprochent l'absence de protection effective de l'ours des Pyrénées en France. Ils pointent du doigt le non respect par les autorités françaises de la directive Habitats (Natura 2000) qui exige une protection stricte de l'ours brun particulièrement menacé en Europe.

Depuis le 31 décembre 2009, la France ne dispose plus de plan de restauration et de conservation de l'ours dans les Pyrénées. En juin dernier, le gouvernement français a refusé de réintroduire une ourse dans le noyau occidental des Pyrénées, qui ne compte plus que deux mâles. Interrogé le 2 mai 2011, le Commissaire Janez Potocnik avait confirmé les insuffisances de mesures et risques de condamnations de la France dans cette affaire**

Après avoir entendu les pétitionnaires Alain Reynes et François Arcangeli, les parlementaires ont demandé des justifications et compléments d'information à l'Etat français.

Pour **Sandrine Bélier,** eurodéputée Europe Ecologie-Les Verts, membre de la Commission des Pétitions:

"Le Parlement européen vient d'envoyer un nouveau signal fort à la France. Finis les effets d'annonce! Sans lâchers l'espèce est vouée à disparaître. Le temps doit désormais être à la mise en œuvre d'un véritable plan de conservation et à l'animation du dialogue entre les différents acteurs des Pyrénées françaises pour redynamiser collectivement et économiquement ce territoire. Charge au gouvernement de le mettre en application avant 2012!

*Et aujourd'hui je lance un appel aux organisations "anti-ours" à sortir de leur position dogmatique d'opposition à toute réintroduction, à cesser les pressions pour permettre des solutions concertées et sortir de cette impasse qui risque de coûter cher à la France. Cette opposition est d'autant moins compréhensible que depuis 15 ans, date du premier lâcher d'ours, l'efficacité des moyens de protection sur les troupeaux est démontrée***. Il meurt moins de brebis aujourd'hui qu'avant le retour de l'ours...Il n'y a donc pas de raison que cette situation de blocage continue."*

Pour **Catherine Grèze**, députée européenne du Sud-Ouest (Verts-ALE):

« La réponse de la Commission est sans équivoque : la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées n'est pas optionnelle. C'est une bonne nouvelle pour les pyrénéens, car cohabiter avec l'ours signifie la conservation

d’une espèce emblématique, mais aussi le maintien d’une activité pastorale, d’une identité montagnarde et d’une économie relocalisée. En somme, d’un développement durable des Pyrénées !»

*Pays de l'Ours-Adet, FERUS et le FIEP. Outre ces 3 associations, 12 autres sont à la base de cette pétition: France Nature Environnement Hautes Pyrénées, WWF France, France Nature Environnement, France Nature Environnement Midi-Pyrénées, Apatura, Nature Comminges, Mille Traces, Nature Midi-Pyrénées, SFEPM, Comité écologique ariégeois, SEPANSO Béarn, Association pyrénéenne des accompagnateurs de montagne 66.

**http://sandrinebelier.wordpress.com/2011/07/11/protection-de-l%e2%80%99ours-la-commission-europeenne-rappelle-les-obligations-de-la-france/

***Retour du berger, retour du chien de protection et clôtures électriques pour le regroupement nocturne.

Recommended

Opinion

© Christian Kaufmann



Healthy food starts with healthy farming. Europe must …

04.11.2026

Press release

sebastian-johann



Commission launching an attack against nature

04.11.2026

Press release

Image by joakant from Pixabay



The World must triple efforts to save nature

29.10.2026

Press release



Conservatives and Social Democrats Put Jobs at Risk

22.10.2026

Please share

- E-Mail